



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

effectifs de personnel

Question écrite n° 89965

Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur sa réponse aux questions n° 79263, 79264 et 79265 relatives au nombre de directeurs des services actifs, d'inspecteurs généraux et de contrôleurs généraux. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer comment sont répartis les 131 emplois recensés entre ces trois catégories de postes.

Texte de la réponse

La répartition des 131 emplois de directeurs des services actifs, d'inspecteurs généraux et de contrôleurs généraux que comptait la police nationale au 1er juin 2010 s'établissait comme suit : 11 directeurs des services actifs ; 1 chef du service de l'inspection générale de la police nationale ; 24 inspecteurs généraux ; 95 contrôleurs généraux.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Urvoas](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89965

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 octobre 2010, page 10733

Réponse publiée le : 23 novembre 2010, page 12927